

Xavier Grioche
Fédération Environnement Durable Nord Pas de Calais
62140 Sainte Austreberthe

Le 15 Novembre 2011

Remarques sur le SRCAE

A la réunion d'Arras Mr CAU a déclaré : "Il faut sortir du fossile et du fissile... réduire le CO2 d'un facteur 4 voir plus... c'est un choix de société...".

Soit.

Mais si l'urgence est bien la réduction du CO2 et éviter le recours au fossile et fissile **ce SRCAE laisse dubitatif** ! On laissera de côté les prédictions cataclysmiques de météo France à l'horizon 2080 pour notre région pour s'attarder brièvement à ce SRCAE. Brièvement parce que ce SRCAE ne mérite pas de s'y attarder longuement devant la platitude des "mesurettes" surannées, et ce quelque soit le domaine ou secteur d'activité !

Du SRCAE que doit-on retenir ?

Principalement un SRE passait en force avec des participants triés sur le volet (merci Mr CAU pour le travail de démocratie et de pluralisme), sans la moindre étude quantitative et qualitative crédible. D'une part, on reste dans le flou et l'expectative, des éoliennes, des éoliennes partout mais surtout pas à proximité immédiate des grandes agglomérations. Je proposais que chaque grande agglomération de notre région accueille un minimum de 20 éoliennes de 7 MW de 200 mètres de haut sur son territoire et à 500 mètres de ses immeubles résidentiels (comme la législation l'autorise) ! Mr CAU répondit qu'il aimerait bien mais que c'était impossible de part la présence de la biodiversité à Lille, contrairement aux grandes plaines campagnardes... Mr CAU prouvait ce jour là sa méconnaissance de la biodiversité dans les plaines, mais surtout une profonde méconnaissance des implantations des éoliennes actuelles, et un dédain certain pour les campagnards dont je suis et fier d'être ! Mais des éoliennes trop près des grandes agglomérations ne plairaient sans doute pas à l'électorat. Le SRE c'est l'éoliendustrialisation du reste du territoire à marche forcée.

La région s'est fixée un objectif éolien conséquent arbitraire sans la moindre étude sur les prétendues économies de GES, sur la réduction des matières fissiles ou fossiles. Il y a bien des chiffres mais ils sont noyés dans une globalité.

Est-ce étonnant ? Non, c'est une volonté pour masquer la réalité. L'éolien est dérisoire et restera dérisoire de part la nature même de l'éolien ! Le modèle (Allemand) de Mr CAU repose sur l'utilisation massive et essentielle du gaz et du charbon, le tout soigneusement masqué par ces quelques éoliennes que l'on brandit devant les médias et la population pour ventiler les esprits et les quantités colossales de GES rejeté par les centrales à flamme.

Il aurait pu être intéressant d'interroger quelques spécialistes sur l'utilité de développer une énergie comme l'éolien, monsieur Jancovici par exemple : <http://www.manicore.com>

Revenons à nos éoliennes, en page 31 relatif à la filière éolienne, le bilan donné par RTE pour 2010 donne une production éolienne de 626 GWh pour une puissance totale raccordée de 367 MW. **Le taux de charge est donc de seulement 19% !**

Cela signifie que les éoliennes ne fonctionnent qu'une journée et 6 heures sur une semaine à la puissance nominale !

Alors que le SRCAE, via les paroles divines de l'ADEME et du SER, présente notre région comme l'une des plus venteuses de France, nos éoliennes actuelles n'ont qu'un taux de charge de 19% alors que la moyenne nationale est de 22% !

L'écart est tellement conséquent qu'on est en droit de se poser quelques questions !

Mais visiblement ces questions resteront sans réponse.

Et comment ne pas rebondir sur la réunion d'Arras où un élu, visiblement très peu informé ou totalement désinformé sur l'éolien, demandait à ce que les chiffres de la production éolienne soient diffusés pour le public "pour fermer le clapet des anti-éolien" !

Mais c'est précisément ce que nous demandons depuis le début !

Je ne peux que conseiller à cet élu du Sud Arrageois, et à Mr CAU de consulter les prévisions de RTE : http://clients.rte-france.com/lang/fr/visiteurs/vie/previsions_eoliennes.jsp

Qu'importe, il faut miser essentiellement sur l'éolien, par facilité et lobbying très important... Mais comment peut-on prôner la réduction du fossile, prôner l'efficacité, l'efficacité et la sobriété énergétique, et **rester discret sur les nouveaux projets de construction de centrales à flamme !** Voici un paradoxe non abordé par ce SRCAE !

Est-ce pour assurer la stabilité du réseau devant la production erratique de l'éolien, et donc émettre plus de CO2 que de raison ?

La production électrique annuelle provenant des aérogénérateurs de notre région ne représente que le cinquième de la production à pleine charge de la centrale à gaz de Pont-sur-Sambre.

Si l'objectif de 2020 est d'installer des aérogénérateurs d'une puissance totale de 1347 MW avec un taux de charge de 19%, cela ne représente que 60% de la production à pleine charge de la centrale de Pont-sur-Sambre ou le quart d'une seule tranche de la centrale électronucléaire de Gravelines. Autant dire une goutte d'eau.

L'ADEME n'a jamais présenté un bilan des GES produits par la production électrique dans le Nord Pas de Calais et ne le présente toujours pas. Pour preuve à la page 227, il est écrit que les gains GES ne sont pour l'instant pas intégrés dans le calcul de l'objectif global du - 20% d'émissions de GES. N'est ce pourtant pas l'objectif du SRCAE ?

Une énergie renouvelable n'a de sens qu'à la condition qu'elle soit adaptée au besoin, efficace, socialement économique, et environnementalement acceptables. Les éoliennes ne le sont pas sur aucun des points.

Dans l'Atelier n°1 page 5, il est écrit: "Éviter une densité d'éoliennes trop forte pour être facilement acceptée par la population" : Dans un cercle de rayon de 8 km sont implantées 94 éoliennes dans le secteur de Fruges-Fauquembergues ; les "indigènes" locaux parqués entre leurs forêts métalliques subissent les nuisances jour et nuit : bruit, flashes, rotation des pâles, dégradation paysagère... Mais le président de la Com de Com de la "réserve" en veut encore plus ! Comment la Région pourra t'elle refuser une telle demande ?

Et à la page 6, il est écrit : "Il est important de favoriser la participation citoyenne au financement des éoliennes: cela favorise l'acceptabilité".

Voilà, on y est ! L'acceptabilité par l'argent, la carotte financière ! Voici bien là le grand échec de l'éolien ! Cette mesure n'aura comme but que d'aggraver la fracture sociale et énergétique.

Bien entendu ce SRCAE ne se focalise pas que sur l'éolien.

Mais le reste des prospections sont tout aussi affligeantes.

Nous avons très bien compris que le volet agricole n'avait en rien séduit et surtout démontré la méconnaissance de ce secteur par les auteurs de l'étude.

Sur le volet industriel, le SRCAE ne fait pas mieux que le volet agricole. Les mesures envisagées sont pour la plupart déjà en place soit par obligation de conformité aux règles européennes, soit par recherche de l'efficacité et des économies. Bref rien de nouveau, si ce n'est une volonté à peine affichée de la décroissance avec toutes les pertes d'emplois qui en découleront... !

Sur l'habitat ou les réseaux de chaleur, on reste dans le même registre.

Bref ce SRCAE a 15 ans de retard !

Si la filière bois est à développer, encore faudra t'il la réglementer pour éviter les effets d'aubaines et les gestions des ressources calamiteuses par les nouveaux spéculateurs des EnR.

Bref, ce SRCAE n'a pour ainsi dire aucun intérêt, et surtout les aspects budgétaires et les coûts des différentes solutions envisagées ne sont jamais abordés ! Il est temps de sortir de l'idéologie et de l'"utopisme".

En ces temps de rigueur budgétaire et de transparence, il serait très intéressant de connaître :

- Le cout total de ces études (SRCAE + SRE)
- Le cout des différentes solutions envisagées, avec les retours sur investissement
- La quantification des gains réels dans l'objectif des 3x20% (réduction des différents GES, cout énergétique pour les foyers...)
- Les emplois créés et détruits dans la région en fonction des différents scénarios.
- ...